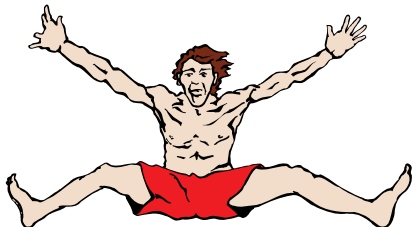


# La loi sur l'Air du 30 décembre 1996

La loi prévoit :

**Le droit pour chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé**



**Des contrôles et des sanctions**



- comme les personnes physiques, les personnes morales pourront être reconnues pénalement responsables d'infraction à cette loi.

**Une surveillance et des informations sur la qualité de l'air**



**Des plans définissant les moyens destinés à protéger la qualité de l'air**



- Plans Régionaux pour la Qualité de l'Air (PRQA),
- Plans de Déplacements Urbains (PDU),
- Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA).

**Des mesures d'urgence en cas de dépassement des seuils**



## Les indices de la qualité de l'air

Par arrêté, le ministère de l'Environnement a instauré un outil d'information du public : c'est l'indice de la qualité de l'air dans les agglomérations urbaines (Atmo).



## La loi sur l'Air du 30 décembre 1996

La loi de 1961 régleme les installations fixes (industries, chaufferies...), complétée par différents textes instituant un contrôle plus poussé des installations et des taxes.

La loi sur l'Air de décembre 1996 est basée sur une toute autre réflexion. Pour la première fois, elle donne des droits à chacun de pouvoir respirer librement mais donne également des devoirs et une responsabilité à chacun des citoyens. Un problème de société est posé. Que faire, chacun à son niveau, pour son moyen de transport, pour son mode de chauffage... afin de polluer le moins possible ?

Il est notamment prévu :

### Une surveillance et une information

- Les autorités ont l'obligation d'apporter une information publique lorsque les seuils ou valeurs limites de polluants sont dépassés ou en passe de l'être.

### Des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA)

Ils ont pour objet de ramener la concentration en polluants à un niveau inférieur aux valeurs limites et définissent la modalité des procédures d'alerte.

### Des Plans de Déplacements Urbains (PDU)

Ils ont pour objet, dans les villes de plus de 100 000 habitants, de diminuer le trafic automobile, de développer les transports collectifs et moins polluants, d'optimiser la voirie, le stationnement...

### Des Plans Régionaux de la Qualité de l'Air (PRQA)

Sous la responsabilité du Préfet, ils fixent les objectifs de qualité de l'air sur certaines zones. Le PRQA de Picardie est en application depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre 2003.

### Des mesures d'urgence

En cas d'atteinte des seuils d'alerte, le Préfet informe le public et organise au besoin, les restrictions de circulation.

### Des mesures pour l'urbanisme

Les nouvelles réalisations ou rénovations de voies de circulation devront prévoir notamment des aménagements de pistes cyclables.

### Des mesures techniques nationales

Elles prévoient notamment une information des consommations d'énergie des véhicules par les constructeurs. Les collectivités et entreprises publiques devront doter, à hauteur de 20 %, leur parc automobile en véhicules fonctionnant en énergie non polluante...

### Des mesures fiscales

Elles prévoient l'exonération ou le remboursement de certaines taxes pour l'utilisation de carburants moins polluants.

### Des sanctions sont prévues

Pour une installation non conforme à la réglementation, un propriétaire risque : une amende, une mise en demeure de réaliser des travaux dans un certain délai, un arrêt de l'exploitation, une peine de prison pour l'exploitant...

## Principaux textes de référence

### Au niveau national

- Décret n° 99-446 du 26 mai 1999 modifiant celui du 3 mai 1995 : taxe parafiscale sur la pollution atmosphérique.
- Décret n° 98-360 du 6 mai 1998 : surveillance de la qualité de l'air et de ses effets sur la santé et sur l'environnement, objectifs de qualité de l'air, seuils d'alerte et valeurs limites.
- Décret n° 2002-213 du 15 février 2002 : modifie le décret 98-360.
- Décret n° 2003-1085 du 12 novembre 2003 : modifie le décret 98-360.
- Arrêté du 17 août 1998 : seuils de recommandation et conditions de déclenchement de la procédure d'alerte.
- Arrêté du 10 janvier 2000 : indice de la qualité de l'air.
- Arrêté du 17 mars 2003 : modalités de surveillance de la qualité de l'air et information du public.
- Arrêté du 11 juin 2003 : informations à fournir au public en cas de dépassement ou de risque de dépassement des seuils de recommandation ou des seuils d'alerte.

### Au niveau européen

- Directive du 15 juillet 1980 sur le SO<sub>2</sub> et les Particules en Suspension (Ps).
- Directive du 3 décembre 1982 sur le plomb (Pb).
- Directive du 7 mars 1985 sur le NO<sub>2</sub>.
- Directive du 21 septembre 1992 sur l'O<sub>3</sub>.
- Directive du 22 avril 1999 sur le SO<sub>2</sub>, les NO<sub>x</sub>, les Ps et le Pb.
- Directive du 16 novembre 2000 sur le benzène et le CO.
- Directive du 2 février 2002 sur l'ozone.

## Les pistes d'activités

- Enquête sur les prérogatives et les moyens des structures ayant en charge la surveillance et le contrôle de la qualité de l'air. Visite du camion et du matériel de contrôle d'Atmo Picardie, intervention en classe d'un technicien.
- Rechercher les seuils limites pour les polluants présents dans l'air. Quels sont ceux qui sont soumis à réglementation ? Ces seuils ont-ils été dépassés ces derniers mois ?
- Observer l'état des carrosseries après une pluie d'été. Tendre une bâche et voir ce qui est recueilli.
- Existe-t-il un PDU, Plan de Déplacement Urbain dans votre ville ?
- Etudier l'évolution de la législation et son application aux niveaux national, régional, départemental, local...
- Retracer l'historique de la loi sur l'Air et l'évolution de la prise de conscience dans ce domaine vital pour l'homme.
- Comment se passe la dispersion des polluants dans les villes par rapport à leur topographie et leur climat. Retrouver des exemples de villes encaissées ayant des problèmes de pollution.
- Dresser la liste des différents médias ou supports de communication qui adressent un message sur la qualité de l'air.
- Enquête sur le nuage de Tchernobyl. Quelles ont été les informations données à cette époque ? Cela se passerait-il encore ainsi aujourd'hui ?
- Imaginer une organisation possible pour une ville sans automobile. Quels sont les avantages et inconvénients ?
- Qu'entend-on par pollution de fond ? Pourquoi est-il important de la prendre en compte ?
- Imaginer une ville, avant et après avoir pris en compte les problèmes de pollution atmosphérique. Proposer les solutions adaptées.